

*des Princes Ec. Janvier 1729. 51*

Le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, a fait publier dans son Diocèse, est conçu en ces termes.

**L**OUIS-ANTOINE DE NOAILLES, &c.  
Salut & benediction. C'est avec les sentimens de la plus vive joye, & de la plus sincere reconnoissance envers Dieu, que nous vous annonçons aujourd'huy, mes très chers Freres, l'entiere & parfaite guerison du Roy; Dieu qui fait éclater depuis si long-tems les marques visibles de sa protection sur ce grand Royaume, vient de nous en donner une bien précieuse, en conservant une santé si chere à ses Peuples, & si necessaire à toute la France. Sa Majesté est guerie, & nous avons tout lieu d'esperer qu'Elle est delivree pour toujours d'une maladie dont presque personne n'est exempt, dont les suites sont souvent si funestes, & dont la seule crainte Nous causoit des allarmes continuelles.

Notre Monarque plein des sentimens de Religion; qu'une éducation Chrétienne lui a inspirée, reconnoît à qui il est redevable de sa guerison; semblable au pieux Ezechias, le premier usage qu'il veut faire de sa santé, est de benir & de louer celuy qui la luy a rendue, & de faire chanter des Cantiques d'action de graces dans la Maison du Seigneur; Sa Majesté convaincuë de l'amour tendre & de l'attachement inviolable de ses Sujets, exige que vous luy en donniez un témoignage selon son cœur, en remerciant pour Elle l'Arbitre de la vie & de la mort, celui qui décide souverainement du sort des Princes, comme des autres hommes, qui frappe & qui guerit comme il luy plaît.

Que le Troupeau s'unisse donc à son Pasteur, pour assister à la Messe solemnelle que nous celebrerons dans notre Eglise Metropolitaine, & qui sera ensuite celebrée